

Zeitschrift:	Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band:	45 (1969)
Heft:	5
Artikel:	Réunion internationale d'experts de catalogage Copenhague 1969
Autor:	Chaix, Paul
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-771039

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RÉUNION INTERNATIONALE D'EXPERTS DE CATALOGAGE

Copenhague 1969

par *Paul Chaix*,

Sous-directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève

Avant son assemblée générale de Copenhague, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires a organisé, dans cette même ville, une réunion d'experts en catalogage qui a siégé du 22 au 24 août à l'Ecole royale de bibliothécaires. Une subvention du «Council of library resources» a permis la mise sur pied de cette conférence groupant, sous la présidence inégalable de M. A. H. Chaplin, une quarantaine de spécialistes représentant trente deux pays des cinq continents. Pour la Suisse, le soussigné a été délégué par l'ABS avec l'aide financière de la FIAB et de la Ville de Genève.

Conférence de Paris 1961

On se rappelle qu'à Paris, en 1961, la Conférence internationale sur les principes de catalogage a établi des normes pour le choix et la forme des vedettes en vue des catalogues alphabétiques d'auteurs et de titres. A la suite de discussions approfondies et de plusieurs votes, un «Exposé des principes» a été rédigé et officiellement adopté. En 1966, M. A. H. Chaplin et Mme Dorothy Anderson ont publié avec un subside de l'Unesco des éditions anglaise et française de cet «Exposé» muni d'un commentaire et d'exemples. C'est ce texte minutieusement élaboré qui a servi de document de travail No 1 à la réunion d'août dernier. Au cours des huit années écoulées, l'application des «Principes» a en effet suscité de nombreuses divergences entre les catalogueurs qui ont ressenti l'urgent besoin d'une interprétation plus cohérente.

D'autre part, la Conférence de Paris n'avait situé que sur les *vedettes*, laissant intentionnellement de côté: titre, adresse bibliographique, collation, annexes et notes.

Or l'intensification des échanges bibliographiques ainsi que le traitement mécanique des données ont rendu la normalisation nécessaire pour la *notice entière*.

Normalisation des notices

M. Michael Gorman a fait des propositions à ce sujet dans le document No 2 soumis à la conférence «Présentation des informations bibliographiques dans la rédaction des fiches des bibliographies nationales». En conséquence de quoi l'on a décidé de recommander l'ordre suivant pour les éléments principaux des notices bibliographiques:

titre, sous-titre, auteur, auteur secondaire concernant l'œuvre, édition, auteur secondaire concernant l'édition, adresse bibliographique (soit le lieu, l'éditeur, ainsi que le lieu d'impression et l'imprimeur si cela est nécessaire et la date), collation (à mettre au point), collection, notes (incluant tout autre titre de la même œuvre qu'il soit utile de mentionner).

Tout en recommandant d'indiquer le titre original d'une œuvre parue en traduction, la réunion n'a pas pu se mettre d'accord sur son emplacement dans la notice normalisée.

Catalogage partagé

Les documents No 4 à 7 rédigés par MM. C. Summer Spalding, F. G. Kaltwasser, A. L. van Wesemael, et Mme Jean Lunn concernent tous le catalogage partagé ou «shared cataloging». Les participants ont été unanimes à souhaiter que le programme entrepris par la Bibliothèque du Congrès soit peu à peu repris par les pays intéressés qui en assumeraient progressivement la responsabilité en ce qui concerne leur production nationale.

L'efficacité de ce système dépend évidemment de la normalisation maximum de la forme et du contenu des notices bibliographiques.

Cote internationale

Dans le document No 8, M. A. J. Wells a démontré l'utilité de la numérotation internationale normalisée des livres, cotes qui sont attribuées par un bureau spécialisé à chaque ouvrage dès sa sortie de presse en guise d'état civil. Cette création a été favorablement accueillie par la conférence qui en a recommandé l'inclusion dans la notice bibliographique normalisée.

Mécanisation

Les documents No 9 à 13 rédigés par MM. C. D. Batty, Richard Coward, Frans de Vrieze, Roger de Backer, Kurt Nowak et Mme Suzanne Honoré sont consacrés à la mécanisation des catalogues et des bibliographies. Le projet le plus élaboré est le projet MARC «machine readable cataloguing», mais des résultats pratiques très intéressants ont été aussi obtenus à la Bibliothèque royale Albert I en Belgique, et pour la «Deutsche Bibliographie» en Allemagne fédérale.

Conclusions

Ces treize documents de travail ont été adressés à l'avance aux participants avec prière d'envoyer des commentaires à leur auteur qui puisse en établir la synthèse et en tenir compte pour la discussion. Cette méthode a permis de gagner un temps précieux en abordant directement les problèmes essentiels. Cependant, au cours de ces deux journées et demie de travail intensif, les membres de la conférence ont eu souvent le sentiment que le manque de temps les empêchait d'aboutir aux résultats souhaités. Des questions telles que le traitement des recueils de textes ou la signification des ponctuations (parenthèses rondes ou carrées) ont été écartées malgré l'intérêt témoigné par les délégués. Les cas difficiles d'auteurs collectifs (bulles pontificales, discours de chefs d'Etats) ont été évoqués très rapidement.

Il faut aussi souligner que cette réunion n'était pas habilitée, comme celle de Paris en 1961, à légiférer en matière de catalogage. Cela ressort du procès verbal provisoire de la réunion, paragraphe 1:

«Il a été décidé, que, quoique la Réunion n'ait pas été autorisée à faire des modifications dans l'Exposé des principes qui avait été approuvé et voté par une

assemblée représentative de délégués nationaux à la Conférence de Paris en 1961, on pouvait attirer l'attention sur les faiblesses et les contradictions dans l'Exposé et on pouvait faire des recommandations pour des révisions du texte et des solutions à des problèmes qui n'étaient pas précisés dans les Principes.»

Malgré ces restrictions, la réunion de Copenhague a nettement marqué une étape nouvelle vers l'unification des codes de catalogages. D'autre part, elle a permis à ses participants de prendre conscience de l'urgence d'une normalisation plus poussée des données bibliographiques. Cette opération doit être accomplie assez rapidement pour que la machine ne devance pas les accords internationaux par ses exigences immédiates. Notons encore avec satisfaction que le travail de mise au point et de diffusion des recommandations de la réunion d'experts se poursuit, grâce au dévouement et à la compétence de M. A. H. Chaplin et de Mme Dorothy Anderson, au secrétariat de la FIAB.*

UN COURS TRÈS RÉUSSI POUR ANIMATEURS DE PETITES BIBLIOTHÈQUES

par *F. Donzé*, Directeur de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Le Groupe romand des Bibliothèques de lecture publique a organisé à Vevey et Jongny, du 1er au 3 mai 1969, un cours de formation rapide pour responsables non professionnels de petites bibliothèques.

Il a réuni 60 participants, (pour la plupart des enseignants) sans compter les invités et les animateurs. Le parfait accueil de M. Vuille, conservateur de la Bibliothèque municipale de Vevey, et de ses collaboratrices, le cadre merveilleux de l'hôtel Coop à Jongny, le verre au «guillon» en compagnie du syndic de Vevey, ne sont pas près d'être oubliés.

Le programme comprenait: Un exposé de Mme Marcelle Hammel: La littérature enfantine jusqu'à nos jours.

Un exposé, avec illustrations sonores, de M. Claude Bron: Comment choisir un livre pour enfants.

Un exposé de Mlle Denise Gardy: L'organisation d'une petite bibliothèque.

Un exposé de Mlle Louise Buntschu: L'organisation d'une bibliothèque de classe.

Des travaux pratiques de cataloguement, sous la direction de M. Georges Delabays.

Une visite de la Bibliothèque publique de Vevey, sous la direction de M. Daniel Vuille, suivie d'une discussion sur les méthodes de classement.

Une causerie, avec diapositives, de M. Fernand Donzé: Les bibliothèques danoises.

Un forum sur l'animation d'une bibliothèque de jeunes, animé par Mme Marie-José Aeschimann, Mme Suzanne Meyer et Mme Josette Calpini.

* Adresse: Department of printed books, The British Museum, London, W. C. 1.